

**PROJET EDUCATIF
TERRITORIAL DES ECOLES
DES COMMUNES DES
HOPITAUX NEUFS, HOPITAUX
VIEUX, METABIEF, SAINT-
ANTOINE & TOUILLON-
LOULETEL**

septembre 2015 - juillet 2018

Table des matières

Périmètre, public et durée du PEDT :	3
Contexte :	3
Diagnostic du territoire à prendre en compte lors de l'élaboration du PEDT :	4
Offre périscolaire :	4
Axe prioritaire pour les trois années à venir :	5
Coordination et pilotage à partir de la rentrée 2015 :	5
Modalités d'évaluation envisagée :	5
Organisation des horaires dans le cadre du PEDT :	6
Périscolaire	6
L'accueil du matin	6
L'accueil du midi	6
L'accueil du soir	6
Le mercredi	7
Activités proposées dans le cadre du PEDT	8
Intentions éducatives et objectifs	8

Périmètre, public et durée du PEDT :

Territoire concerné : villages des Hôpitaux Neufs, Hôpitaux Vieux, Métabief, Saint-Antoine & Touillon-Loutelet (Doubs, Franche-Comté)

Population : 0-5000

Public concerné : 156 élèves de l'école maternelle, 231 élèves de l'école élémentaire

Durée : Septembre 2015 – Juillet 2018

Contexte :

Conformément au décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, les communes des Hôpitaux Neufs, Hôpitaux Vieux, Métabief, Saint-Antoine & Touillon-Loutelet ont choisi de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2014.

Pour mémoire, cette réforme répartit, pour les écoles maternelles et élémentaires, sur 9 demi-journées, les 24 heures d'enseignement hebdomadaire ; le temps ainsi dégagé pouvant alors faire l'objet d'une offre périscolaire laissée à l'initiative des collectivités.

La semaine d'école s'articule donc ainsi :

Ecole Maternelle (site des Hôpitaux Neufs)

LUNDI	8 :45	11 :45	13 :35	16 :00
MARDI	8 :45	11 :45	13 :35	16 :00
MERCREDI	8 :45	11 :05		
JEUDI	8 :45	11 :45	13 :35	16 :00
VENDREDI	8 :45	11 :45	13 :35	16 :00

Ecole élémentaire (site des Hôpitaux Vieux, Métabief & Saint Antoine)

LUNDI	8 :35	11 :35	13 :25	15 :50
MARDI	8 :35	11 :35	13 :25	15 :50
MERCREDI	8 :35	10 :55		
JEUDI	8 :35	11 :35	13 :25	15 :50
VENDREDI	8 :35	11 :35	13 :25	15 :50

Conscientes que la mise en œuvre de cette réforme du temps scolaire nécessite de construire de nouvelles articulations entre les temps scolaires, les temps périscolaires et les temps récréatifs,

sociaux et associatifs, les communes des Hôpitaux Neufs, Hôpitaux Vieux, Métabief, Saint-Antoine & Touillon-Loutelet, ont souhaité formaliser cette nouvelle approche dans un Projet Educatif Territorial.

Pour ce faire, des réunions régulières se sont tenues tout au long de l'année entre les différents partenaires liés aux 5 communes. Lors d'une réunion organisée en mairie de Labergement-Sainte-Marie le 2 avril 2015, Monsieur l'inspecteur de circonscription a clairement indiqué qu'il était de la responsabilité des communes, et non de la communauté de communes, d'organiser les temps scolaires.

Le 20 avril 2015, lors d'une réunion réunissant les élus et enseignants des 5 communes en mairie de Touillon-Loutelet, les élus ont pris les décisions suivantes :

- Proposer un PEDT sur la base des aménagements en cours
- Reconduire pour l'année 2015/16 les horaires de l'année 2014/15
- Mettre en place dès la rentrée 2015 un comité d'évaluation et de pilotage de la mise en place des rythmes scolaires sur les 5 communes du regroupement et modifier au besoin les aménagements actuels pour la rentrée 2016/17

Ce dernier aura pour vocation de coordonner les enseignements et les activités périscolaires conduites par les différents partenaires, d'évaluer le résultat de l'organisation mise en place, et de faire des modifications si nécessaire.

Le Projet Educatif Territorial fixe pour 3 ans les objectifs à atteindre.

Diagnostic du territoire à prendre en compte lors de l'élaboration du PEDT :

FORCES / OPPORTUNITES	FAIBLESSES/ MENACES
-Mise en place d'une offre périscolaire en partenariat avec Familles Rurales depuis plusieurs années. -Compétences des personnes encadrantes. -Inscriptions aux enfants des 5 communes. - Présence actuelle du gestionnaire Familles Rurales sur le territoire de la commune de Métabief -Locaux propres au périscolaire	-. -Forte contraintes liées à l'organisation des transports scolaires (matin, midi (x2) et soir) - Ecole multi-sites : 5 communes, 4 sites avec écoles

Offre périscolaire :

L'accueil de loisirs est ouvert de 6h30 à 8h30 et de 15h50 à 18h30.

Certains enfants sont pris en charge dès 11h50 à la sortie de l'école, les autres à la descente du bus à 16h10 (St Antoine et Hôpitaux-Vieux) et 16h25 (Hôpitaux-Neufs)

L'association partenaire actuelle pour la mise en place du PEDT est Familles Rurales.

A la rentrée 2015/16, L'équipe sera composée d'une directrice et de 9 animatrices.

Axe prioritaire pour les trois années à venir :

Nous avons souhaité mettre en place un PEDT avec les moyens qui sont disponibles dans le cadre d'une école rurale.

Les tarifs sont contenus et tiennent compte des revenus des parents (quotient familial).

La volonté d'apporter une véritable plus-value éducative aux activités périscolaires a conduit les collectivités à définir différentes thématiques comme « fil-rouge » de ces activités d'éveil :

- *Les activités créatives*
- *Les mots*
- *La citoyenneté et le vivre ensemble*
- *Les jeux d'antan et d'aujourd'hui*
- *Saveurs et plaisirs de la table*
- *Les activités physiques et sportives*

Coordination et pilotage à partir de la rentrée 2015 :

Participants :

- Elus des communes
- Représentants enseignants
- Représentants de l'association partenaire
- Représentants des parents d'élèves

Les concertations sont a priori prévues à minima une fois par trimestre sous forme de réunions.

Modalités d'évaluation envisagée :

Dans le PEDT, des critères et indicateurs quantitatifs et qualitatifs seront définis pour servir au pilotage du projet et à son évolution.

Le comité de pilotage est chargé de l'évaluation, qui sera partagée par la suite avec tous les acteurs.

- a- Des bilans intermédiaires : avant les vacances de Noël, et de Pâques.
- b- Un bilan global sera réalisé à la fin de chaque année scolaire.

Des propositions d'actions correctrices seront ainsi proposées et viendront enrichir ou modifier le PEDT existant.

D'autres structures pourront également venir compléter l'offre proposée.

Organisation des horaires dans le cadre du PEDT :

Fonctionnement de la journée

Périscolaire

Accueil des enfants de 6h30 à 18h30

- Le Matin de 6h30 à 8h30.
- Le Midi de 11h35 à 13h45.
- Le Soir de 15h50 à 18h30.

L'accueil du matin

Les enfants arrivent de manière échelonnée. Des ateliers loisirs créatifs et activités manuelles seront proposés aux enfants afin de développer leur imagination, leur créativité et leur dextérité. Ceux qui ne souhaitent pas y participer pourront faire des jeux de société, des dessins, lire des livres

A 8h15, l'équipe d'animation et les enfants se rassemblent pour aller prendre le bus.

L'accueil du midi

A 11h35, les enfants sont récupérés à la sortie du bus ou directement à la sortie de l'école.

De 11h35 à 12h30, c'est le premier service avec les grands. Ensuite, ces enfants vont dehors dans la cour de l'école ou si le temps ne le permet pas ils se séparent en deux groupes (un dans la salle d'activités et un dans une salle mise à disposition par la Mairie). Des activités seront proposées le midi après le repas pour les primaires.

A 12h, les enfants de l'école des Hôpitaux-Neufs arrivent à Métabief. De 12h à 12h30, les enfants jouent dehors De 12h30 à 13h30, c'est le deuxième service avec les petits.

Tous les jours, un groupe d'enfant est de service. Leur rôle est de débarrasser les tables et de passer l'éponge.

A 13h35 c'est l'heure de reprendre le chemin de l'école.

L'accueil du soir

Les enfants arrivent de manière échelonnée de 16h00 à 16h30.

C'est le soir qu'il y a le plus de temps pour faire des activités déclinés autour du thème que nous avons choisi. A 16h00 le gouter sera servi aux primaires et de 16h30 à 17h il sera servi aux maternelles. Ce temps fait partie du rythme de la journée de l'enfant. C'est pourquoi, il se déroule

dans un cadre agréable autour d'une table commune, cela permet d'échanger sur leur journée passée.

Après la goûter, le lundi et le jeudi, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs, et d'enchaîner sur l'activité proposée.

Le mardi et le vendredi une activité plus importante leur est proposée s'il le souhaite.

Le mercredi

Les enfants seront accueillis de 6h30 à 8h35, cet accueil se déroulera comme les autres matins. De 12h15 à 13h15 aura lieu le repas du midi.

Pour les enfants inscrits à l'accueil de loisir l'après-midi des activités seront proposés sur le thème de la période de l'année.

Activités proposées dans le cadre du PEDT

Pour l'année 2015/2016, le thème des activités proposées sera « A vos marques, prêt, jouons ». Le programme est en cours de préparation.

Intentions éducatives et objectifs

Intentions éducatives	Objectifs généraux	Objectifs pédagogiques	Moyens
Participer à l'épanouissement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre plaisir lors des animations - Se développer physiquement et moralement 	<ul style="list-style-type: none"> - S'initier à la vie en collectivité - Prendre plaisir - Pouvoir se dépenser et faire du sport - Pouvoir avoir des discussions ouvertes avec les autres enfants et les adultes 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la vie quotidienne - Faire des activités physiques, motrices et favoriser le jeu libre en plein air - Mise en place d'un rythme adapté à l'enfant
Faire des enfants d'aujourd'hui des citoyens de demain	Prendre conscience de ses aptitudes, de ses gestes et de ses actes	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à être respectueux des règles, des autres et de soi - Développer l'autonomie et la responsabilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux collectifs - L'encourager à faire un maximum de choses par lui-même - Les sensibiliser au rangement - Prendre soin du matériel du centre - Leur donner des responsabilités en les impliquant dans la vie du centre
S'ouvrir aux différentes saveurs et au plaisir de la table	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à l'importance de goûter à tout - Etre conscient de nos besoins pour notre santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'enfant de découvrir de nouveaux aliments - Apprendre à être respectueux de son assiette et des autres - Permettre à l'enfant de passer un moment 	<ul style="list-style-type: none"> - Demander de goûter chaque aliment avant de dire qu'on n'aime pas - Sensibiliser l'enfant en lui expliquant l'équilibre alimentaire - Ne pas jouer avec la nourriture, faire en sorte

		convivial, de partage	que le repas soit un moment calme et reposant - Discuter et partager sa journée passée avec les autres
--	--	-----------------------	---

Louis Poix, Maire des Hôpitaux-Vieux

 

Florent Paquette, Maire des Hôpitaux-Neufs

 

Gérard Dèque, Maire de Métabief

 

Brigitte Prêtre, Maire de St-Antoine

 

Sébastien Populaire, Maire de Touillon-Loutelet

 
Sébastien POPULAIRE

